

Hugo Sigouin-Plasse, avocat
Chef de service
Réglementation et réclamations
Direction des affaires juridiques
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 21 juin 2017

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2017 – PHASE 2
Notre dossier : 312-00804
Dossier Régie : R-3987-2016

Monsieur,

Comme suite à votre correspondance datée du 19 juin dernier (A-0069) dans le cadre du dossier mentionné en rubrique, nous vous transmettons les renseignements suivants.

Temps requis pour l'adoption de la preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve

Gaz Métro déposera sous peu, au plus tard en début d'audience, un affidavit attestant de la véracité des faits allégués à la preuve écrite déposée au dossier, le tout tel que le permet l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*. Ce faisant, Gaz Métro n'envisage pas requérir du temps d'audience pour l'adoption de sa preuve écrite.

Par ailleurs, les sujets suivants seront abordés par les panels ci-après décrits. Nous vous prions de noter que lorsqu'aucune information n'est inscrite à la colonne « temps requis », il s'agit alors d'un panel pour lequel Gaz Métro n'envisage pas effectuer de présentation ou d'interrogatoire en chef et que les témoins seront disponibles pour répondre aux questions de la Régie ou des intervenants.

Panels	Sujets	Témoins	Temps requis
Panel 1	Mot d'ouverture (Faits saillants)	Stéphanie Trudeau Vice-présidente principale Réglementation, clients et communautés Dave Rhéaume Directeur Réglementation et tarification	20 min.
Panel 2	Modification au traitement comptable des aides financières du PGEE	Martine Bisailon Chef de service Comptabilité réglementaire Marc-André Goyette Chef de service Réglementation, développement et innovation Vincent Pouliot Chef de service Marché du carbone et efficacité énergétique	
Panel 3	PGEE	Bruno Gobeil Conseiller senior Efficacité énergétique Vincent Pouliot Chef de service Marché du carbone et efficacité énergétique Philippe Rivard Conseiller principal Efficacité énergétique	
Panel 4	Stratégies de conformité au SPEDE (HUIS CLOS)	Isabelle Lemay Chef de service Réglementation, coûts et conditions de service Hugo Levert Conseiller senior Marché du carbone Vincent Pouliot Chef de service Marché du carbone et efficacité énergétique	

Panels	Sujets	Témoins	Temps requis
Panel 5	<p>Modifications comptables réglementaires et tarifaires en lien avec le SPEDE</p> <p>(HUIS CLOS)</p>	<p>Caroline Dallaire Chef de service Réglementation hors Québec, GNR et tarification</p> <p>Sarah Gendron Directrice adjointe Contrôle corporatif</p> <p>Caroline Provencher Chef de service Expertise marge brute et projets spéciaux</p> <p>Sylvain Tremblay Conseiller senior Réglementation et tarification</p>	30 min.
Panel 6	Plan d'approvisionnement gazier	<p>Marc-Antoine Bellavance Chef de service Stratégie marketing</p> <p>Simon Coutu-Mantha Conseiller senior Prévision de la demande et veille de marché</p> <p>Jean-Sébastien Huet Chef de service Planification et affaires contractuelles</p> <p>Isabelle Lemay Chef de service Réglementation, coûts et conditions de service</p> <p>Vincent Regnault Directeur Approvisionnement gazier</p>	

Panels	Sujets	Témoins	Temps requis
Panel 7	Garanties financières en transport	<p>Josée Duhaine Directrice Ventes grandes entreprises</p> <p>Isabelle Lemay Chef de service Réglementation, coûts et conditions de service</p> <p>Vincent Regnault Directeur Approvisionnement gazier</p>	20 min.
Panel 8	<p>Sujets divers</p> <p>Amortissement du CFR quant aux manques à gagner en transport et équilibrage</p> <p>Fonctionnalisation des coûts échoués en transport</p>	<p>Martine Bisailon Chef de service Comptabilité réglementaire</p> <p>Isabelle Lemay Chef de service Réglementation, coûts et conditions de service</p> <p>Caroline Provencher Chef de service Expertise marge brute et projets spéciaux</p> <p>Sylvain Tremblay Conseiller senior Réglementation et tarification</p>	

La liste et la qualification demandée des témoins et experts

Gaz Métro précise qu'elle ne requiert la reconnaissance d'aucun statut de témoin expert.

Gaz Métro est à finaliser les *curriculum vitae* de l'ensemble des témoins ci-haut mentionnés et verra à les déposer au dossier de la Régie dès que disponibles.

Temps prévu pour contre-interroger les témoins des intervenants

À ce stade-ci, Gaz Métro demande à la Régie de réserver deux périodes de 15 minutes afin de procéder aux contre-interrogatoires des témoins de l'ACIG et de la FCEI.

Temps prévu pour l'argumentation ainsi que le mode souhaité

Gaz Métro demande à la Régie de réserver une période de 60 minutes pour son argumentation principale. Gaz Métro suggère que l'argumentation soit présentée sous forme orale. Par ailleurs, idéalement, Gaz Métro souhaiterait disposer minimalement d'un ajournement d'une demi-journée entre la fin de l'administration de la preuve et la présentation de l'argumentation.

Moyens préliminaires

Gaz Métro n'entend pas pour le moment soulever de moyens préliminaires lors de l'audience, mais réserve ses droits à cet égard.

Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience

Afin de planifier le calendrier d'audience, Gaz Métro porte à l'attention de la Régie que Madame Josée Duhaime (panel 7) ne pourra être présente à l'audience le 6 juillet, en avant-midi, que Monsieur Marc-André Goyette (panel 2) ne pourra être présent le 7 juillet et que Monsieur Hugo Levert (panel 4) ne pourra être présent le 10 juillet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb